



Dossier fonds social collégien

publié le 08/10/2012

Les familles ayant retiré un dossier "rose" de demande de fonds social collégien sont priées de retourner le dossier au service gestion au plus tard jeudi 11 octobre 2012 afin qu'il puisse être examiné en commission "fonds social".

Document joint

 [DOSSIER_FONDS_SOCIAL](#) (PDF de 131.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.